

ÉCOLE : RPI Hôpital-le-Grand / Unias
ce.0420491f@ac-lyon.fr

103 rue des chênes 42210 L'Hôpital-le Grand 04.77.76.13.63
Le Bourg 42210 Unias 04.77.54.58.58

PROCES VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE N°3

DATE DU CONSEIL D'ÉCOLE : 25/06/2024

CIRCONSCRIPTION D'ANDRÉZIEUX SUD



ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

MEMBRES PRÉSENTS/EXCUSÉS/ABSENTS

PRÉSENTS		EXCUSÉS	
Noms- prénoms	Qualité	Noms- prénoms	Qualité
Stéphanie Barbot	Directrice et présidente du Conseil d'École	Myriam Robert	Inspectrice de l'Éducation Nationale
Cindy Gardette	enseignante	Mme Guichardet	Adjointe à la mairie d'Unias
Suzanne Roch	Enseignante	Mr Destras	Maire de LHLG
Muriel Poyet	Enseignante	Mr DUPORT	Mairie Unias
Monia Chavand	Enseignante	Mélanie Ville	Enseignante
Anouk Bret	Enseignante		
Sandrine Auzance	Enseignante		
Lydie Bertrand	Enseignante		
Véronique Janacek	AESH		
Marc MARLEF	Adjoint mairie d'Unias		
Christine Rochet	Déléguée aux affaires scolaires mairie LHLG		
Christophe Rome	Délégué aux affaires scolaires mairie Unias		
Delphine PEYRARD DI NALLO	Parent d'élève		
Sarah Vial	Parent d'élève		
Katie Roure Cury	Parent d'élève		
Isabelle Jacquemond	Parent d'élève		
Farjon Thiolier Coralie	Parent d'élève		
Florient Granier	Parent d'élève		
Stéphanie Caleyron	Parent d'élève		
Elodie Dorier	Parent d'élève		
Bernard Cessiecq	DDEN		
Céline Jacob	Association les petits gourmands		

La séance est ouverte à 18h09 par la présidente du conseil Mme Barbot, directrice et Mme BERTRAND sera la secrétaire de séance.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1/ Effectifs et répartitions pédagogiques
- 2/ Bilan pédagogique : APC, notifications...
- 3/ Projets et sorties de l'année 2023-24
- 4/ Point sur le fonctionnement et horaires : récréation, RPI
- 5/ Projet E3D : Ecole en démarche de développement durable
- 6/ Formation des enseignants et de la directrice
- 7/ Travaux effectués et demandés
- 8/ Présentation de l'équipe pédagogique 2024-25
- 9/ Questions diverses

En suivant l'ordre du jour :

1/ Effectifs et répartitions pédagogiques 2024-25

Cette année la répartition a encore demandé beaucoup de réflexion et d'échanges au sein de l'équipe. En effet, il y a 75 élèves en maternelle (encore plus que l'année dernière) car la directrice a inscrit 23 PS et 2 MS et 1 GS. La classe qui avait initialement glissé à Unias revient à LHLG.

Cette année encore le cycle 3 sera chargé car il y a 2 petits groupes de Cm1 et Cm2 qui vont se regrouper. Voici donc la répartition retenue :

- 23 Petites sections : Suzanne ROCH
- 29 Moyennes sections : Muriel POYET
- 23 GS : Monia CHAVAND
- 22 CP : Lydie BERTRAND
- 25 CE1 : Anouk BRET
- 21 CE2 : Sandrine AUZANCE
- 25 CM1-CM2 : Stéphanie BARBOT

Mme Cindy GARDETTE ayant obtenu un poste, elle s'en va, Mme Chavand reste à 75 % et Mme Bertrand aussi à 50%.

La directrice reste déchargée à 33%.

Il y a actuellement 169 élèves (76 à Unias et 93 à LHLG). 28 CM2 partent et 27 arrivées : 23 PS, 2 MS, 1GS et 1 CP. Ce qui ne change quasi pas l'effectif .

Les répartitions seront affichées à l'école quelques jours avant la rentrée. Elles peuvent évoluer si des inscriptions arrivent pendant l'été. Donc rien n'est figé. Elles se font en équipe sur des bases pédagogiques et il n'y aura pas de réponse favorable à des convenances personnelles. Encore une fois c'est à l'équipe de décider des répartitions et en aucun cas aux parents de prendre cette place. L'équipe pédagogique est la seule compétente pour organiser les classes. Il est bien entendu que quelque soit le double niveau les élèves ne régressent jamais...

La classe 3 revient à LHLG, une communication a été faite en ce sens sachant que tous les GS sont sur le site de LHLG.

2/ Bilan pédagogique et APC

- Les APC : la dernière période a été consacrée aux fondamentaux, en maternelle : la phonologie et la reconnaissance des lettres, en CP : décodage, encodage et fluence, en ce1 - ce2 - cm1 et cm2: lecture

compréhension, fluence et en maths : résolution de problèmes, lecture de l'heure et compréhension du système décimal.

- Il y a actuellement 2 notifications en cours : en Grande section et en Petite section. Ces 2 notifications se poursuivent. Cependant cette année a été encore chaotique car l'AESH mutualisée en poste pour la GS n'a pas été remplacée depuis janvier suite à sa démission. L'AESH Individuelle reste en PS et suivra son élève en MS. Il n'y a actuellement pas suffisamment d'AESH pour répondre aux besoins ce qui est très problématique pour les élèves... Nous ne savons donc toujours pas si l'AESHM sera présente à la rentrée.
- Les poursuites de scolarité : un maintien en GS

A noter le [décret no 2024-228 du 16 mars 2024](#) : le décret précise les modalités de prise en charge des élèves identifiés en difficulté, la nécessaire participation des élèves aux dispositifs d'accompagnement et les modalités relatives au redoublement.

« Les actions sont conduites au sein de la classe, sur périodes scolaires et le cas échéant hors temps scolaire. Avec l'accord des responsables légaux de l'élève, et sur la base du volontariat des professeurs, le programme de réussite éducative peut également inclure la participation à des stages de réussite organisés lors des vacances scolaires dans la limite de trois semaines par an. »

« La participation de l'élève aux actions prévues est obligatoire. »

« Au terme de chaque année scolaire, **le conseil des maîtres se prononce** sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève en recherchant les conditions optimales de continuité des apprentissages, en particulier au sein de chaque cycle. Pour le passage dans la classe supérieure, il est tenu compte des progrès de l'élève réalisés dans le cadre des activités prévues dans les dispositifs d'accompagnement. Dans le cas où ces dispositifs n'ont pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, **un redoublement peut être décidé par le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école**. La décision de redoublement fait l'objet d'un dialogue préalable avec les représentants légaux de l'élève. Elle prévoit au bénéfice de l'élève concerné un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique qui peut prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative prévu par l'article D. 311-12. Aucun redoublement ne peut intervenir à l'école maternelle, sans préjudice des dispositions de l'article D. 351-7. Lorsqu'elle porte sur un élève en situation de handicap, la décision de redoublement ou de raccourcissement est prise après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré. »

« Le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école ne peut se prononcer que pour un seul redoublement ou pour un seul raccourcissement de la durée d'un cycle durant toute la scolarité primaire d'un élève. Toutefois, à titre exceptionnel, il peut se prononcer pour un second redoublement ou un second raccourcissement après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré. »

« La décision prise en conseil des maîtres est adressée aux représentants légaux de l'élève qui disposent d'un délai de quinze jours pour former un recours auprès de la commission départementale d'appel. »

- Le rapport « Enfants et écrans » (142 pages), présenté au Président de la République le 30 avril dernier, met en lumière les effets néfastes, tant directs qu'indirects, des écrans sur les plus jeunes. Les dix experts de la commission, sociologues, cliniciens, épidémiologistes, proposent des mesures drastiques concernant l'utilisation des écrans, des téléphones portables et des réseaux sociaux, particulièrement pour les enfants et les adolescents. Ils mettent en garde contre les dangers des réseaux sociaux, les qualifiant de « facteurs de risque » pour la dépression et l'anxiété, surtout en cas de fragilité préexistante.

L'équipe souhaite rappeler que les parents jouent un rôle essentiel sur la présence des écrans et le filtrage des images que les enfants peuvent voir. La présence des écrans est un enjeu national, nous sommes confrontés de plus en plus à des problèmes de sociabilisation des tout petits dès la maternelle, face à des élèves qui ne savent pas communiquer et interagir. Cela questionne et inquiète le corps enseignant sur les interactions et la communication entre enfants et adultes qui les entourent.

Tout comme ils ont un rôle essentiel sur l'apprentissage du respect et de la confiance. L'équipe se sent parfois démunie et souhaite donc une coopération avec les parents d'élèves pour aller vers un vivre ensemble plus serein.

Cette année le projet mené par l'équipe sur les écrans et les jeux n'a pas pu être finalisé par une rencontre et une soirée jeux par manque de participation des parents. L'équipe a été déçue mais a continué de travailler avec les élèves sur les jeux.

- Entre 5 et 6 élèves ont participé à chaque cession des stages de réussite. Les enseignantes déplorent le fait que les stages de réussite d'avril aient été annulés au dernier moment pour des raisons budgétaires.
- Les LSU seront consultables dès le samedi 29 juin.
- Les PACTES : les 2 collègues ont continué leur mission tout au long de l'année, on ne sait pas à l'heure actuelle si les pactes seront reconduits l'année prochaine.
- Les classes de Mme Gardette et Barbot ont accueilli une stagiaire seconde sur 2 semaines du 17 au 28 juin et la classe de Mme Chavand a accueilli une stagiaire mairie Atsem pour 4 semaines et demi du 27 mai au 8 juin, les 21 et 22 juin et du 24 juin au 6 juillet.
- La liaison avec le collège a eu lieu entre enseignants vendredi 21 juin. Le collège ne veut pas de courriers de parents. D'abord parce que l'organisation de l'année prochaine est incertaine avec les groupes de niveaux et ensuite parce que ces dernières années, plusieurs parents ont contesté les classes.

3/ Projets pédagogiques et sorties de l'année 2023-2024

◆ **RPI :**

- festival du livre du 21 au 24 mai avec vente en présentiel sur 2 jours : bonne participation avec 150€ de gains pour la bibliothèque de l'école. Cependant chaque année nous avons de moins en moins de participation. Nous réfléchissons pour l'année prochaine à proposer des petits jeux à l'achat.

- liaison des GS/CP : plusieurs rencontres des GS/CP et des CP ont eu lieu au cours de l'année. Une liaison pour les futurs GS et CP a eu lieu le 24 juin : les enfants ont pu découvrir leur future école à LHLG. Plusieurs ateliers ont été organisés : MS jeux dans la cour, visite des lieux, GS albums présentés par les CP avec questions, visite de l'école avec jeu d'orientation, jeux de société basés sur l'attention, découverte du fonctionnement de la classe de CP avec dessin. Tout le monde a pique-niqué à l'école.

- matinée nettoyage des déchets à Unias le mardi 2 juillet et Mme Chavand et à LHLG le jeudi 4 juillet . Les élèves ont prévu de quadriller les villages.

- Projet ligérien par nature : thème de l'eau pour les 3 maternelles, thème des oiseaux pour les CP et CE1 et thème des paysages pour les CE2-CM1 et CM2
- Projet danse pour la fête de l'école avec mélange des classes pour créer des chorégraphies ensemble : la danse des JO. Et Percussions corporelles du la GS/CP au CM2.

Maternelle :

- Ateliers d'immersion pour les futurs PS (3 fois) par groupe de 5-6 élèves. Mise en place d'activités passerelles diverses en fin de journée au cours du mois de juin.
- PS : Pique-nique avec les enfants de la crèche (24 juin)
- Rentrée échelonnée des PS : le lundi 2 et jeudi 5 septembre pour un groupe et mardi 3 et vendredi 6 pour l'autre groupe.
- Ecopole 10 juin : coloriage avec éléments naturels (PS), collage d'éléments naturels (MS), balade à partir de photos, pêche de petites bêtes, memory et cycle de vie de la grenouille.
- USEP PS et MS/GS : tennis à Veauche, rencontre cantonale à Chamboeuf, accueil avec jeux à Unias
- USEP GS/CP : Rugby à Aveizieux, accueil à Unias en orientation, au Fil de l'eau (17 juin)
- Ateliers sur l'eau (3^e en mars)
- GS/CP : Module attention et apprendre à vivre ensemble et à coopérer avec Gaëlle Ottaviano (maître G du pôle ressources) depuis janvier puis périodes 4 et 5 : découverte du cerveau et des processus d'apprentissage. Le but est de découvrir le fonctionnement de notre cerveau pour connaître les processus d'apprentissages qui se mettent en place. Il y a 3 fonctionnements abordés : l'attention, l'inhibition et la flexibilité à travers des petits jeux et des personnages, les enfants parviennent à comprendre comment fonctionne le cerveau pour ensuite bien s'en servir.

◆ L'Hôpital le Grand

- Théâtre GS-CP-CE1 : Gribouillis le 12 avril (théâtre du Parc à Andrézieux)
- Fête du court métrage pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 : sur le thème du handicap. Des films sélectionnés ont été présentés aux élèves du 14 au 21 mars
- Initiation rugby pour les 5 classes de la GS-CP au CM2 sur l'année avec un intervenant du rugby de Feurs.
- conseil des délégués de classe : préparation du jardin potager fait avec les CM1-CM2 (toutes les classes se sont ensuite réparties l'arrosage, le désherbage et la récolte des légumes), construction d'hôtels à insectes par les CE2-CM2 et rencontre avec le maire bientôt.
- piscine pour les 3 classes de CP, CE2 et CM2 : validation des paliers 1, 2 et 3.
 - pour les CP : 9 ont validé le palier 1, 8 ont validé le palier 2 et 8 ont validé le palier 3
 - pour les CE2, 2 ont validé le palier 2 et 9 ont validé le palier 3
 - pour les cm2 : ils ont tous validé le Savoir nager (ASSN) avant d'aller en sixième

◆ Cycle 2 :

- USEP CP CE1, Au Fil de l'eau
- Sortie à l'écopole le 10 juin
- fête du 100^{ème} jour : avril, activités diverses sportives, artistique autour du nombre 100.
- **CE1** : projet inter classe avec les CE1 de l'école de Craitilleux. Exposés, chorégraphies de break danse, débat philo, land art, ateliers rugby, arts visuels, « Simon says », charades, jeux de dés et cartes

◆ Cycle 3 :

- CE2 : Permis piéton afin de sensibiliser les jeunes élèves aux dangers de la route en tant que piéton, apprentissage du code de la route... Tous les élèves ont eu le permis. Organisé par la maîtresse et permis passé avec les gendarmes. Mise en pratique avec un cycle randonnées.
- CM2 : intervention sur une demi journée de l'infirmière scolaire dans le cadre de l'éducation à la sexualité.
- Exploire@cteurs : comme chaque année, les élèves du ce2 au cm2 travaillent sur le livret et répondent à des quiz, cela se finalise avec une sortie en bord de Loire avec des questions au fil de l'eau. Elle a eu lieu le 4 juin à Veauchette aux bords de Loire.
- Défis écosystème sur le recyclage et l'économie circulaire

◆ CM1-CM2

- Projet biodiversité avec Loire Forez : intervention en classe de Maelle et sortie sur le terrain
- Usep : rencontre départementale, le chemin de mémoire ; randonnée urbaine dans St Etienne pour chercher des monuments, bâtiments et plaques qui montrent tout ce qu'ont fait les Résistants, exposés sur une Résistante, Marseillaise...
- USEP : rencontre inter classe avec Montrond et Cuzieu, visite du château de Montrond puis ateliers thème.

◆ CE2-CM2

- Usep : pétanque à Cuzieu
- Protection de la diversité marine

Tous ces projets sont financés par le Sou des Ecoles qui est très actif sur le RPI. Les enseignantes remercient le sou pour leur implication et leur soutien financier. Elles remercient également les parents accompagnateurs pour leur dévouement, leur implication et leur réactivité.

4/ Point sur le fonctionnement et les horaires de l'école

Pour rappel, les élèves sont sous la responsabilité de leur(s) enseignant(s) dès qu'ils ont franchi le portail à partir de 10 minutes avant le début de la classe et jusqu'à l'heure de fin de classe, c'est-à-dire :

- à partir de 8h20 à 11h30 puis à partir de 13h20 à 16h30 à l'HLG. L'accès à 8h20 et à 13h20 se fera par la grande cour. Le temps d'accueil se fera en alternance dans la cour ou dans la classe.

Ils sont ensuite sous la responsabilité de leurs parents à partir de 11h30 et 16h30.

Les élèves sortants partent en premier, les autres sont pris en charge par le périscolaire.

- à partir de 8h30 à 11h40 puis à partir de 13h30 à 16h40 à Unias.

Les parents auront la possibilité d'accompagner les enfants dans leur classe les 2 premières semaines et la semaine avant chacune des vacances scolaires.

Les enfants ne quittent pas leur enseignant avant l'heure exacte de fin de classe, pour éviter les accidents, même si les enfants seront bien entendus prêts à partir dès 11h40/16h40. Les élèves sortants partent en premier, les autres restent assis avec les responsables cantine et périscolaire qui les comptent. Les élèves partants à la navette à 16h30 se rendent à l'endroit attribué où un employé communal les attend.

Nous rappelons que l'école est obligatoire dès 3 ans, toutes les absences pour convenances personnelles et pour tout motif injustifié à l'appréciation de l'équipe enseignante seront donc signalées au-delà de 4 demi journées. Nous remarquons que de plus en plus les motifs ne sont pas toujours valables et que certains sont absents régulièrement plusieurs jours dans le mois. Ces élèves là ne sont pas signalés car les motifs sont fatigue, maux de ventre et maux de tête mais nous avons alerté les parents sur les absences régulières qui nuisent forcément à la scolarité des élèves, cela concerne quelques familles.

Cette année 7 signalements à l'inspection ont été faits (moins que l'année dernière).

Un mail parviendra fin août pour l'organisation exacte de la rentrée.

5/ Projet E3D

- Poursuite des actions déjà en cours : vigilance sur les points de consommation.
- Un père Noël vert s'est déroulé en décembre
- Les cycles 2 et 3 ont proposé des actions pour économiser l'eau ; une charte a été rédigée et les CM ont rédigé un courrier aux mairies afin de connaître la consommation d'eau des écoles pour voir si les gestes éco ont un réel impact.

6/ Formation des enseignants et de la direction

La grande partie des formations a eu lieu à distance.

- Mme Barbot a eu une remise à niveau de la formation aux premiers secours
- Mmes Barbot, Gardette, Bret, Auzance et Chavand ont été formées sur les percussions corporelles

7/ Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS

- Unias
- La porte d'entrée principale ainsi que la porte fenêtre de Mme Roch ont été réparées
- Le photocopieur a été changé

- Devis accepté pour un nouvel ordinateur portable

➤ LHLG

- Le wifi a été installé en salle de TBI
- Un abri vélo a été mis dans la cour
- Des nichoirs ont été installés dans la cour et aux alentours de l'école par Laurent. Il a également amené du matériel pour fabriquer des hôtels à insectes.

- **TRAVAUX DEMANDES**

➤ Unias

- Regonflage des ballons sauteurs et révision des cycles à Unias.
- Maintenance des ordinateurs à LHLG et Unias (devis accepté pour un nouvel ordinateur) durant l'été ou à la rentrée

➤ LHLG

- fuite dans le couloir cagibi
- vitre cassée : hublot du préau
- vitre du panneau affichage
- Néons à changer dans la classe de Mme Barbot, Mme Auzance et dans la salle du TBI
- Demande d'équipements en logiciel pour les ENI de LHLG
- Cette année encore, la directrice a inscrit beaucoup de maternelles, de ce fait l'équipe refait la demande d'un mi temps supplémentaire ATSEM pour la classe de GS. Pour aider les GS, l'équipe a décidé que tous les stagiaires accueillis le seraient dans cette classe de GS. Une annonce pour service civique est en cours.

9/ Présentation de l'équipe pédagogique 2024-25

Cindy Gardette et Mélanie Ville s'en vont. L'équipe reste stable. Nous ne savons pas encore pour les AESH.

La décharge de direction sera assurée par Nicolas Massacrier les vendredis et un jeudi sur 3

Estelle Meunier assurera 75 % sur la classe de CP et Lydie Bertrand fera 25% en CP le vendredi et 25% en GS le jeudi .

10/ Questions diverses :

- *Les GS seront- ils mélangés avec les autres dans la cour de récréation ?*

La classe GS sera-t-elle mélangée avec un autre niveau ? Combien seront-ils dans la classe ?

L'organisation de l'année prochaine est en cours. L'accueil des GS à LHLG se fait depuis des années et s'est toujours bien passée. L'équipe sera vigilante et bienveillante pour accueillir les GS dans de bonnes conditions et en sécurité. L'organisation définitive sera communiquée plus tard.

Mme Barbot tient à remercier les parents d'élèves, les mairies, les différents partenaires ainsi que ses collègues pour cette année remplie de beaux projets ensemble et souhaite une bonne continuation aux collègues qui partent.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h58.

La présidente du conseil du conseil



Le secrétaire de séance Lydie Bertrand